



LES ACTIONNAIRES DE PGO AUTOMOBILES SOUTIENNENT LA POURSUITE DE L'ACTIVITE

A la suite de l'initiative prise par le nouveau management de PGO Automobiles, le Tribunal de Commerce d'Alès a accordé à la société, le 31 mai 2005, le bénéfice du redressement judiciaire, et a ouvert une période d'observation pour une durée initiale de quatre mois s'achevant le 30 septembre 2005.

Les nouveaux actionnaires majoritaires, Nasser International, Al Atlas for Cars et Symex International, importants distributeurs automobiles au Moyen Orient, ont, à la suite de cette décision, immédiatement fait part de leur volonté de soutenir la société dans le cadre de la poursuite de son activité et dans la perspective de la présentation d'un plan de continuation.

Confiants dans le fort potentiel de l'entreprise, ils ont indiqué à PGO Automobiles qu'ils contribueraient à la poursuite et au développement de la société selon les principes suivants :

- renforcement de l'engagement des actionnaires ;
- consolidation des compétences et atouts de la société ;
- développement et enrichissement de la gamme PGO, avec l'appui de partenaires industriels importants de l'automobile ; et
- développement du réseau de distribution, en Europe et dans le monde.